

LA FÉDÉ

La Fédération des Fonctionnaires

PROJET
Identité Visuelle

CRÉATION
Woreth Ludmilla

DATE
Octobre 2022





La Fédération des Fonctionnaires est un syndicalisme responsable, privilégiant la négociation mais qui ose la confrontation quand cela est nécessaire. Le dialogue est le mode de communication privilégié par la Fédé.

Moderniser notre image de marque est devenue une évidence et une nécessité afin de partager un maximum d'informations avec le plus grand nombre pour qu'au final nos décisions collent au plus près de vos aspirations.

CONSTRUCTION DES ÉLÉMENTS GRAPHIQUES DU SYMBOLE



LA FÉDÉ

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg
Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn
Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu
Vv Ww Xx Yy Zz

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
@ & ' () ! ? % , ; \$ * + / =

Fin
Extra Léger
Léger
Courant
Moyen
Semi Gras
Gras
Extra Gras
Noir

Solidaires et Déterminés

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg
Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn
Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu
Vv Ww Xx Yy Zz

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
@&'()!?,,:; \$*+/=

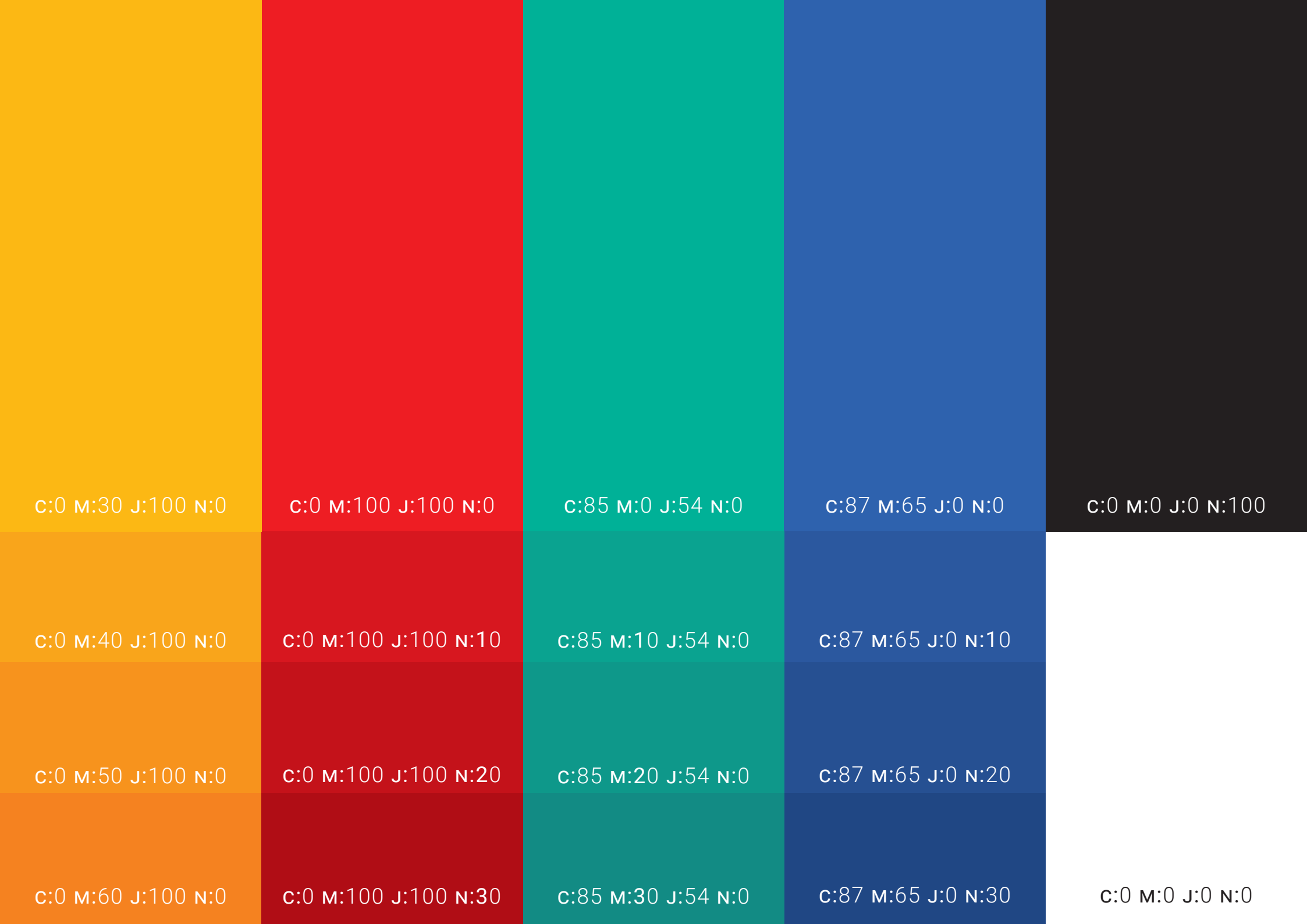
Léger
Courant
Italic
Moyen
Semi Gras
Gras
Extra Gras
Noir

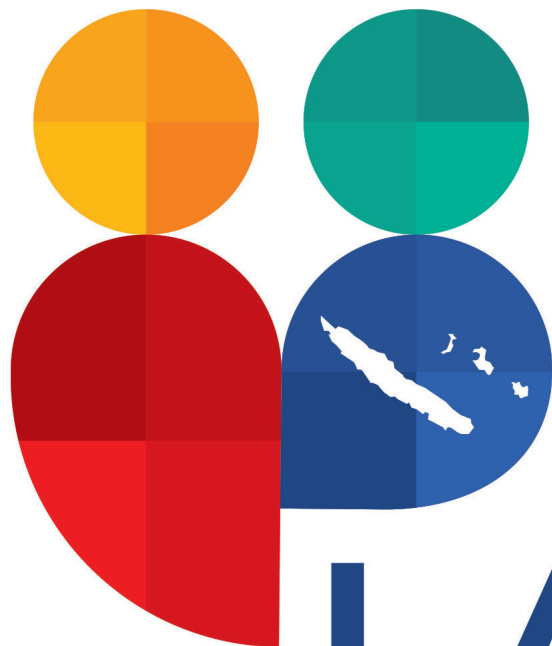
POLICE DE REMPLACEMENT - Fichiers Microsoft 365

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg
Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn
Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu
Vv Ww Xx Yy Zz

9 1 2 3 4 5 6 7 8 9
@&(!)?%:;\$*+/=

Léger
Courant
Italic
Gras





LA FÉDÉ

Solidaires et Déterminés









Nouméa, le 27 juillet 2022
Le Secrétaire Général
de la Fédération des Fonctionnaires

À
Monsieur le Président du Gouvernement de la NC
Madame et Monsieur les présidents d'association
des maires de NC
Madame et Monsieur les présidents des
provinces Nord, Sud et des îles
Madame et Monsieur les directeurs
d'établissements publics ou de syndicats mixtes

Objet : Prolongation de délai de recours statut ACDP
Mesdames et Messieurs,

À plusieurs reprises, notre syndicats a été et est encore interpellé par les agents concernés par la mise en application de la loi du pays n°2021-4 du 12 mai 2021 relative à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie et la délibération n°182 du 4 novembre 2021.

Le délai de recours étant de deux mois à compter de la signature de l'engagement, dans la pratique ce délai n'est pas suffisant. En effet ce n'est qu'à la réception de la deuxième fiche de salaire que les agents détectent des erreurs dans le reclassement.

En effet, la mise en application du statut ACDP est interprétée plus ou moins différemment en fonction des employeurs, générant parfois des erreurs, sur le salaire, sur le reclassement, voir sur l'acte d'engagement.

Au vue du nombre d'agents concernés par le reclassement la tâche de vérification est considérable.

La Fédération des Fonctionnaires sollicite votre bienveillance afin d'obtenir un délai supplémentaire de deux mois pour les recours, cette durée nous permettrait d'établir des classements justes et réguliers.

Le Secrétaire Général de la Fédération des
Fonctionnaires

S. TERITTEHAU



Rue Edouard Unger,
Nouméa 98845, Nouvelle-Calédonie
BP 820 - 98845 Nouméa Cédex

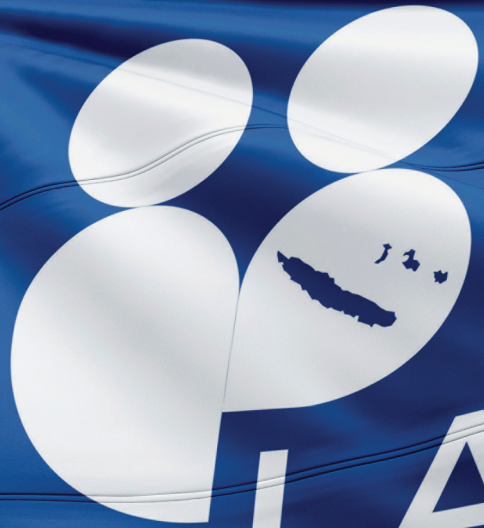
Tel : 27.55.52
Fax : 27.39.17
secretariat@lafede.nc
www.lafede.nc



 **LA FÉDÉ**
Solidaires et Déterminés
27.35.32 - secretariat@lafede.nc
BP 820. 98845 Nouméa Cédex



LA FÉDÉRÉE
Solidaires et Déterminés



LA FÉDÉ
Solidaires et Déterminés







LA FÉDÉ
SFAO OPT



c:0 M:100 J:100 N:0

c:0 M:34 J:100 N:0

c:88 M:34 J:0 N:0

c:90 M:15 J:31 N:0